

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 716

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

liance fut adressé au président de la Commission du Conseil national pour l'assurance-ancienneté et survivants. Les femmes divorcées n'étaient pas mentionnées dans le projet définitif mais, d'après le message du Conseil fédéral, les dispositions relatives aux Suisses de retour de l'étranger devaient leur être appliquées. Ceci ne pouvait être considéré comme avantageux pour elles.

En effet, il ne serait tenu compte pour la rente-ancienneté payable à la femme divorcée que des primes payées par elle. Les années de mariage, pendant lesquelles les primes sont payées par le mari, seraient considérées comme années de cotisations manquantes de ce fait. Donc, ces primes, qui, normalement, auraient servi à payer la rente du couple, ne bénéficieraient aucunement à la femme divorcée mais contribueraient uniquement au paiement de la rente au mari ou éventuellement à la seconde femme.

Le message, pour justifier ces dispositions, alléguait que les divorces avaient lieu généralement après un petit nombre d'années de mariage. La Commission de l'Alliance a pu se rendre compte, d'après l'examen des statistiques que ce point de vue était erroné. En effet, les divorces tardifs sont nombreux. Par exemple, pour l'année 1942, près de la moitié des divorces ont eu lieu après 9 ans de mariage et 1/6 de ceux-ci après plus de 15 ans. Il était donc équitable de demander que la femme divorcée ait droit à une rente complète. C'est ce point qui a été mis en évidence dans le mémoire ci-dessus mentionné. Les observations présentées ont été bien accueillies par la Commission du Conseil National qui, dans sa réponse, a fait savoir qu'elle avait admis que les années de mariage ne seraient pas comptées comme années de cotisation manquantes. Cette commission a même été plus loin, elle s'est occupée de la situation des femmes divorcées auxquelles leur ex-mari est tenu, en vertu d'une décision judiciaire, de verser une pension alimentaire. Elle a décidé qu'après le décès de cet ex-mari, elles se trouveront dans la même situation que les veuves, elles auront droit à une rente mais seulement si elles ont touché une pension alimentaire accordée par décision judiciaire et seulement proportionnelle à cette pension.

Ainsi, de sérieuses améliorations avaient été apportées au projet avant qu'il ne soit soumis aux Chambres.

Le Conseil National, après un débat relatif à la femme divorcée, au cours duquel diverses suggestions ont été présentées, a accepté les deux propositions de la commission. La rente de veuve remplaçant la pension alimentaire est cependant seulement prévue si le mariage a duré 10 ans. Le Conseil des Etats devra examiner le projet au cours de sa session de décembre. Le sort de la femme divorcée n'est donc pas encore réglé aussi faut-il se tenir sur le qui-vive.

V. W.

M^{me} Cécile Brunsvicg et M^{me} Henri Bergson

Nous avons appris avec regret la mort de ces amies de notre fondatrice et du Mouvement Féministe. Nous leur consacrerons un article dans le prochain numéro de notre journal.

LA RÉDACTION.



Livres de femmes :

L'Annuaire féminin suisses 1947.

A peine l'annuaire féminin suisse vient-il de paraître, que nous nous faisons un plaisir et un devoir de vous le signaler. Ce petit volume se révèle indispensable à chaque femme suisse: Voulez-vous savoir ce qui s'est fait dans les associations féminines de 1945 à 1946, vous y trouverez une excellente chronique de Gerda Meyer qui vous renseignera soit: sur la situation du suffrage féminin (plan fédéral et can-

IN MEMORIAM

Mlle Julia Wernly, Dr. phil., Berne
1879-1946

En juillet dernier, décédait à Berne après quatre années de cruelle maladie, M^{lle} Julia Wernly que plusieurs lectrices ont certainement connue, soit comme bibliothécaire, soit comme collègue de l'Association suisse des femmes universitaires, soit, en 1928, comme collaboratrice à la « Saffa ».

Chargée tout d'abord de rédiger la « Bibliographie nationale suisse », elle collabora ensuite — sous la direction du professeur W. Rytz — à la Bibliographie scientifique suisse. Durant plus de 30 ans, elle se distingua dans ses travaux de bibliothécaire par son exactitude, sa patience et son application minutieuse. Son humeur gaie, la fraîcheur de son caractère, comme sa droiture, lui valurent l'affection de tous ses collègues.

Elle est l'auteur d'une thèse sur la terminologie de Schiller et écrivit une brochure intitulée: « Vom Beruf der Bibliothekarin in der Schweiz » (Bern, Büchler, 1937).

Membre très actif de l'Association suisse des femmes universitaires, elle fut pendant plusieurs années vice-présidente de la section bernoise où elle laissa de nombreuses amitiés.

Pendant les années 1927 et 1928, c'est-à-dire avant la « Saffa », M^{lle} Wernly assumait une lourde tâche en plus de ses occupations professionnelles. Nommée vice-présidente du groupe « Science, littérature et musique » de cette exposition, elle fut chargée de rédiger avec M^{lle} Tumarkin, professeur à l'Université de Berne, le catalogue des écrits publiés par des femmes suisses. Aidée de quelques jeunes filles ber-



Glané dans la presse...

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole ménagère de Marcellin sur Morges est hostile au suffrage féminin, c'est-à-dire que sans être informée du pour et du contre (le contre n'existe pas!), elle s'est prononcée un jour, un peu à la légère, contre une réforme aussi importante pour les paysannes que pour les citadines. Dans son journal « l'Echo des Marcellines », après un article de M. Ch. Bettens, l'auteur de la motion déposée, l'an dernier, au Grand Conseil, en faveur du suffrage féminin, a paru un article d'une Marceline dont nous tairons le nom, par égard pour elle; notre jeune fille avance contre le suffrage féminin ce qu'elle croit être des « arguments » qui dénotent une étourderie qu'on, à peine à excuser, même chez une jeune fille qui ne doit point douter de ses charmes. Lisez plutôt :

« J'affirme que lancer les femmes dans les luttes politiques, c'est porter une grave atteinte à l'organisation de la famille. La femme, c'est la poésie, le parfum de la nature (celui de la violette, sans doute. *Réd.*); Dieu l'a élue pour embellir le genre humain. De

noises, elle dépouilla maints catalogues et consacra ses veilles à la préparation de cette bibliographie. Elle y passa plus d'une nuit blanche. Qu'on se représente la somme d'efforts et d'abnégation nécessaire, de dévouement aussi, à la cause féminine, pour mener à chef une telle œuvre. Le résultat fut ce beau catalogue de la Saffa contenant plus de 3000 titres d'œuvres de femmes suisses, catalogue qui servira toujours de base pour « l'évaluation ultérieure du travail féminin ». M^{lle} Wernly poursuivit ce travail après 1928 car il était dans l'intention des organisatrices de la Saffa de donner désormais tous les 3 ou 4 ans, la liste des publications féminines suisses. (Ce programme a été repris par l'Association suisse des femmes universitaires).

Au cours de sa carrière et grâce en particulier à sa grande complaisance, M^{lle} Wernly a rendu de multiples services tant à des jeunes venant lui demander conseil pour des questions professionnelles ou autres, qu'à des personnes désireuses d'être aidées dans leurs travaux ou leurs recherches à la Bibliothèque nationale.

A ces grandes qualités de caractère et professionnelles, M^{lle} Wernly joignait l'amour de la nature. Elle aimait à la parcourir seule et y trouvait — ainsi que dans sa foi profonde — un grand réconfort. Vie en apparence paisible et tranquille que celle de M^{lle} Wernly mais combien riche en labeur, en dévouements de toute sorte. Pour chacun, elle avait un encouragement ou une parole de bon Oserait-on, en face de pareils exemples, douter de l'importance et de la valeur d'une vie de célibataire? Pour n'être pas concentrée sur le seul foyer, la charité de semblables femmes atteint un cercle plus étendu apportant partout douceur et lumière. Belle vocation qui laisse après elle souvenir durable et reconnaissance.

A. M.

ce fait, elle a suffisamment de fonctions (sic).

« D'ailleurs, Marcelines, restons féminines. Sachons conserver notre charme (toujours la violette. *Réd.*) N'imitons pas le sexe fort. Eloignons de nous ce problème superflu ».

Et voilà! Les affaires du pays, c'est un problème superflu. L'avenir du pays, celui des enfants, la vie matérielle et morale du pays, l'avenir de l'agriculture, le prix du lait, du pain, le problème de la propriété rurale, les difficultés des successions à la campagne, tout cela, c'est du superflu pour notre Marceline.

Triste mentalité! Cette peur des responsabilités est un phénomène inquiétant pour le pays qui doit pouvoir compter, dans des temps qui s'annoncent durs, sur tous, hommes et femmes, et non pas sur des têtes de linotte.



Beaux-Arts

A la galerie Wolfsberg, à Zurich, s'est ouverte, le 12 octobre, une exposition consacrée à des femmes peintres et sculpteurs bien connues; nous y relevons les noms de Violette Diserens (Lausanne) Marguerite Frey-Szrbeck (Zurich), Ida Schær-Krause (Zurich), Berta Tappolet (Zurich), sans oublier les artistes décoratrices.

tion qui correspond à vos goûts, qui défende vos intérêts. Au reste cette liste pourrait être précieuse à certaines personnalités masculines: après l'avoir consultée, elles ne seraient plus jamais tentées de s'adresser en général à: « L'Association féminine suisse », tout simplement.

On peut se procurer l'annuaire féminin suisse dans toutes les librairies au prix de fr. 3.60.

J. P. SARTRE : *Descartes*. Editions des Trois Collines, Genève.

Les éditions Traits ont publié dans leur collection « les classiques de la liberté », un choix de textes caractéristiques de Descartes, qui plairont à tous ceux qui aiment relire un auteur ancien dans un volume élégamment relié et présenté avec goût.

L'essayiste et philosophe J. P. Sartre a été chargé d'introduire ces extraits et c'est pour lui l'occasion d'analyser assez longuement les idées de Descartes sur la liberté, à la lumière de l'existentialisme moderne.

Il salue en Descartes celui qui, pendant une période autoritaire, a osé proclamer que la liberté est le fondement de l'être. Il est vrai qu'en face de l'homme, le penseur du XVIII^{me} siècle dressait un Dieu libre aussi dont M. Sartre juge qu'on doit actuellement se passer, mais il n'en reste pas moins que, par ses recherches logiques, il a posé les bases de la démocratie moderne, aussi les existentialistes le considèrent-ils comme un ancêtre spirituel.

B. G.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance, lors de sa séance du 19 septembre tenue à Zurich, a mis la dernière main aux préparatifs de l'assemblée générale. Le grand événement de cet automne étant le Congrès féminin suisse, il avait été décidé que l'assemblée de cette année n'aurait pas son caractère habituel. Elle ne siégera qu'une seule après-midi et fut tenue dans un auditorio de l'Ecole Polytechnique fédérale. Exceptionnellement, le *Mouvement Féministe* ne donnera pas un compte rendu détaillé de cette manifestation.

On y entendit les rapports du Comité et de la trésorière puis chaque commission apporta sa contribution. M^{me} Quinche et M^{me} Nägeli, docteur en droit, exposèrent avec beaucoup de clarté l'état actuel des travaux parlementaires en ce qui concerne l'assurance-ancienneté et comment ceux-ci ont été suivis par la commission d'études législatives — un article renseignera les lecteurs sur cette question. — Pour l'assurance-maternité dont s'est occupée la commission d'hygiène, M^{me} le Dr. Girod présenta un rapport en allemand. M^{me} Grütter, présidente de la Commission de reconstruction, parla de l'entrée de la Suisse dans l'Organisation des Nations Unies, en se référant aux réponses du questionnaire envoyé par l'Alliance à ses membres. Puis ce fut le tour de M^{me} Schönauer de prendre la parole. L'assemblée avait appris avec regret que, pour raison de santé, elle donnait sa démission de la Commission économique qu'elle présidait avec tant de compétence et qu'elle ne pourrait continuer à représenter l'Alliance auprès de divers organismes économiques. — M^{me} Jean Carrard, de Lausanne, a été nommée pour la remplacer à la Commission fédérale de Contrôle des prix. — M^{me} Schönauer donna un exposé très apprécié au terme duquel fut votée la résolution suivante:

« L'Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, groupant 250 associations, tenue à Zurich le 19 septembre 1946, voit avec appréhension le nouveau renchérissement du coût de la vie qui découlera de la forte hausse du prix du lait et des produits laitiers. Elle prie le Conseil Fédéral de prendre des mesures pour limiter efficacement l'exportation exagérée qui nuit à l'approvisionnement du pays et de prélever un droit à l'exportation: le produit en serait affecté à abaisser le coût de celles des denrées alimentaires rationnées qui vont en renchérisant.

« Les femmes sont en outre d'avis qu'on devrait, étant donné la conjoncture économique actuellement favorable, diminuer aussi largement que possible la dette de la Confédération, de manière à se rapprocher de l'équilibre du budget, avant qu'intervienne une période de dépression ».



G. VUADENS : *De la Maison Ermeler à la Rénovation Mondiale*. Editions de l'Echiquier, Vevey.

M^{me} Gertrude Vuadens, une Suisse d'origine allemande, une pacifiste d'avant les deux guerres mondiales, a traduit récemment, en français, un volume précédemment publié par elle en allemand: *Vom Ermelerhaus zum Weltenhaus*. Elle y a ajouté quelques articles qui ont paru dans divers journaux, sur le problème de la paix du monde qui lui a toujours tenu à cœur.

Dans la première partie, elle évoque avec pittoresque, l'existence bourgeoise, intellectuelle et musicale, en Allemagne, au début de ce siècle, puis elle indique les causes qui ont, à son avis, provoqué le glissement de son pays vers les appétits guerriers, les goûts d'hégémonie.

Mais M^{me} Vuadens a toujours rêvé d'une pacifique cohabitation des peuples divers en une vaste maison mondiale. Elle appelle à la réalisation de ce rêve tous les hommes et les femmes de bonne volonté et, en vraie féministe, elle pense que les femmes n'ont pas assez collaboré à l'harmonie du monde, soit qu'on les en ait empêchées, soit qu'elles ne s'y soient pas assez intéressées. Cette harmonie ne sera obtenue que par un retour à la vie de l'esprit. Les bonnes pensées sont seules capables d'engendrer de bonnes paroles, les bonnes paroles, à leur tour, engendreront de bonnes actions. Elle souhaite que se réalise, de plus en plus, l'idée fondamentale de l'Union Européenne :

La victoire de l'Esprit.

B. G.

A Interlaken, l'Heure du Souvenir

Les membres qui assistaient au congrès de l'Alliance internationale des femmes, évoquent celles qui ont disparu pendant la guerre, au cours d'une cérémonie imposante, encadrée de musique.

« Des milliers de femmes que nous ne connaissons pas, dit tout d'abord Mrs. Corbett-Ashby, ont perdu la vie dans les bombardements ou, fugitives, sur les routes d'exil, dans les services de secours ou dans la défense aérienne; honorons leur mémoire par une minute de silence.

Mais nous avons aussi des victimes à déplorer parmi les membres de l'Alliance, et au sein même de notre comité, trois des personnalités les plus en vue ont perdu la vie du fait de la terreur nazie ».



FRANTISKA PLAMINKOWA, cette courageuse Tchèque, toujours active et débordante de vie, avait refusé de s'enfuir, malgré les instances de ses amis. Elle avait été pendant des années, conseillère communale, puis sénateur de la jeune république tchéco-slovaque; elle collabora à de nombreuses œuvres sociales et à la reconstruction des écoles. Elle re-

présentait dignement sa patrie au comité de l'Alliance internationale. Elle protégea le bien et combattit le mal; elle agit comme une flamme, une flamme purifiante et réchauffante qui détruit tout ce qui est sans valeur, mais éclaire et soutient tout ce qui en vaut la peine.

En politique, elle souhaitait obtenir la collaboration de l'homme et de la femme, liés par l'esprit de camaraderie et non pas adversaires. Pendant longtemps institutrice, elle se montra brillante pédagogue et utilisa ses dons pour éduquer la femme et relever sa condition.

Une personnalité de cette trempe, qui disait toujours la vérité, qu'on ne pouvait corrompre, qui, constamment dressée contre l'injustice, prenait position pour le bien, devait bien paraître dangereuse aux forces d'occupation allemandes. Elle fut emprisonnée une première fois, puis relâchée. En 1942, elle fut une deuxième fois incarcérée et nul ne la revit jamais. Plus tard, on apprit sa mort.

Un jour où ses amis lui proposaient de faire exécuter son buste par un sculpteur, elle avait refusé et prononcé une parole étrangement prophétique: « Rien ne restera de moi, dit-elle, pas même mes cendres. Seul mon travail survivra ». Cette prophétie s'est pleinement réalisée: on ne l'oublie pas dans les œuvres qu'elle a créées.

La Hollandaise ROSA MANUS ne voulait pas non plus s'enfuir, quoiqu'elle fût de race juive, et c'est ainsi qu'elle partagea le sort de son peuple persécuté. Cette femme possédait une rare capacité d'abnégation, elle plaçait toujours ses préoccupations personnelles à l'arrière-plan.

Enthousiasmée pour la cause féminine par le leader américain Mrs. Chapman Catt, elle travailla dès lors, pour le mouvement féministe, inlassablement. Un profond sentiment du devoir lui fit entreprendre ce qu'elle croyait pouvoir accomplir. Pour se conformer à cette vocation, elle se dévoua à l'Alliance

internationale et fit partie du comité pendant des années.



ROSA MANUS

Elle exerçait la profession de juriste dans un bureau hollandais d'informations juridiques, mettant, de la sorte, son talent d'organisation au service de son pays, aussi bien qu'au service des organisations internationales.

C'est elle qui nous aidait toujours lors des préparatifs d'un congrès et, dans cette capacité, elle est pour ainsi dire irremplaçable. Elle mourut dans un camp de concentration allemand. Le meilleur moyen d'honorer sa mémoire, c'est de suivre ses traces.

HALINA SIMIENSKA fut aussi une victime de la Gestapo. Sa fidèle amie, M^{me} Scogalowska était accourue de Pologne pour nous parler d'elle, il était poignant de l'entendre rendre ce témoignage.

Ce n'est qu'en 1939 qu'elle était entrée au comité de l'Alliance et l'on fondait beaucoup d'espoir sur les services que pourrait rendre cette femme intelligente et capable. Elle n'eut pas le temps de nous rendre service. Elle fut emmenée par la Gestapo à la place de sa fille qu'elle préserva ainsi d'une mort certaine. Auparavant, elle avait perdu son mari qui avait été incarcéré au camp d'aéranéantissement d'Auschwitz. Ses amis avaient espéré la faire évader, mais la tentative échoua, elle mourut victime du gouvernement nazi. Elle avait beaucoup travaillé dans les

Résolutions du Congrès d'Interlaken

3) Résolution sur les droits politiques présentée par Miss Dorothy KENYON (Etats-Unis).

L'Alliance Internationale des femmes, réunie à Interlaken en août 1946,

Note avec satisfaction que les droits égaux de suffrage et d'éligibilité ont été accordés aux femmes dans presque tous les pays.

Fait appel aux Gouvernements qui n'ont pas encore achevé ce progrès essentiel, et surtout à ceux qui ont ratifié la Charte des

Nations Unies basée sur l'égalité des droits entre hommes et femmes ou qui ont l'intention de demander à être admis parmi les Nations Unies, de promulguer sans délai les lois nécessaires pour donner des droits politiques égaux aux femmes de leur pays.

Fait également appel à tous les gouvernements pour qu'ils nomment des femmes sur un pied d'égalité avec les hommes aux fonctions administratives et gouvernementales, judiciaires, diplomatiques, ainsi qu'aux services traitant la préparation et le maintien de la Paix, et en général visant les buts des Nations Unies, afin que ces fonctions puissent être remplies par des femmes compétentes en nombre suffisant pour assurer que le système gouvernemental reflète réellement l'opinion de tous les citoyens.

(à suivre)

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
M^{me} Vve L. MENZONE
Solidité - Élégance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

ECOLE VINET

Ecole pour Jeunes Filles — 107^e année
Classes préparatoires, secondaires et gymnase.

LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

BAECHLER

teint tout, nettoie tout !

a de commun entre l'action visée par la morale chrétienne et celle obtenue par la psychanalyse. Il fait ressortir le parallélisme qui existe entre l'évolution que favorise la psychanalyse et celle que recommande la morale. Il groupe alors ses réflexions autour de trois sujets de morale fondamentaux: la haine, l'amour et l'amour-propre. La haine est le terme moral traduisant les tendances agressives — inhérentes à tout être humain — dans certaines circonstances; elle se manifeste avec les jalousies familiales et sociales, avec toutes les hostilités. Travailler au dévouement de l'hostilité, c'est libérer l'amour, c'est donner à l'individu initialement malade, un sentiment de bien-être conduisant à la joie de vivre, c'est encore lui donner la possibilité d'observer le commandement: « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ».

Ces problèmes de psychologie individuelle sont ensuite repris du point de vue social. Trois chapitres sont alors consacrés à l'amour sublimé en dehors de l'amour conjugal (amour entre parents et enfants, amour pour autrui, amour pour Dieu), à la délinquance et à la criminalité, et enfin à la morale des foules.

Pour terminer, l'auteur montre tout l'intérêt qu'il y aurait à ce que le psychanalyste et le pasteur collaborent. Il est des problèmes — et ils sont nombreux — qui doivent être abordés en premier lieu par leur côté psychologique, puis seulement après par leur côté moral. Ceci est indispensable pour que le secours apporté par le pasteur soit efficace. Tandis que les pasteurs s'opposent de moins en moins à la psychanalyse, la méfiance des pénalistes à son égard est encore sensible.

Ce livre qui frappe par son désir ardent et sincère d'aider et soulager autrui, sera lu avec profit par tous ceux qui s'intéressent aux problèmes psychologiques et tout particulièrement par les éducateurs, les conducteurs d'âme et les juristes.

Dr. Germaine MONTREUL-STRAUS: *Construisons notre bonheur, La jeune fille devant la vie.* Les Editions Sociales françaises, Paris.

Construisons notre bonheur, tel est le titre d'un excellent petit volume dû à la plume d'un spécialiste des problèmes de moralité sociale. Les questions que se pose la jeune fille concernant sa santé, ses rapports avec sa famille, ses amis, son fiancé, le mariage, le nouveau foyer qu'elle crée, les enfants et leur éducation, etc. sont étudiés, tour à tour, clairement et brièvement, sans pruderie, ni pédanterie. Il est certain qu'un guide de ce genre, plein d'un robuste bon sens, d'une inspiration parfaitement saine, adapté aux difficultés de notre époque, rendra les plus grands services à la jeunesse féminine et à tous ceux qui sont chargés d'orienter ses pas incertains vers l'avenir.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

IN MEMORIAM

Monsieur Charles Rosselet

Chacun a vivement ressenti, à Genève, la nouvelle du décès inattendu et prématuré de M. Charles Rosselet, conseiller d'Etat. Notre journal perd en lui, un ami sincère et courageux. Nous gardons précieusement la mémoire de son appui dévoué, de ses déclarations si nettes et si justes en faveur de notre cause, et nous présentons à sa famille, nos sincères condoléances.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.



œuvre sociales de secours et dans le mouvement féministe de son pays, on ne l'oublia pas.

On évoqua encore trois autres disparues. Mrs. Corbett-Ashby traça elle-même le portrait d'ALISON NEILANS. Cette Anglaise appartenait, à l'époque, aux suffragettes militantes et fut emprisonnée pour ses convictions. La lutte contre la double morale, la prostitution et la traite des blanches, voilà à quoi elle consacra sa vie, comme l'avait fait avant elle la grande Anglaise, Joséphine Butler, qui est bien connue sur le continent et en Suisse. Alison Neilans passa plus de 40 années à étudier ces problèmes, elle connaissait sur ce sujet les lois de tous les pays, c'était comme un répertoire vivant des sciences de la morale publique.

Lorsqu'à l'automne de 1945, à Genève, des femmes de plusieurs Etats se rencontrèrent pour préparer le congrès et parler de l'avenir de l'Alliance, il y avait parmi nous, une Islandaise, LAUFY VALDIMARSDOTTIR, une grande et forte figure, qui souvent toute seule, faisait opposition aux personnes présentes. Elles intervenaient toujours avec habileté dans les débats et, elle avait représenté dignement son pays dans les précédents congrès. Elle nous étonnait alors avec son beau costume blanc qui symbolisait le peuple de son île si lointaine. A Genève, elle contesta à la Suisse le droit de s'intituler la plus vieille démocratie du monde, parce que les Islandais avaient déjà pratiqué la démocratie à l'aurore de l'histoire et s'étaient acquis la priorité en ce domaine. Ces paroles furent le dernier message qu'elle nous laissa. Quelques mois après, elle n'était plus. Il n'y eut pas, à Interlaken, de déléguée pour représenter l'Islande et elles nous manqua, cette femme dont les manières souvent opiniâtres étaient si différentes des autres.

Enfin, plusieurs membres du Congrès prirent la parole pour parler avec affection et respect de notre compatriote, EMILIE GOULD. Nous évoquerons ici seulement le travail considérable et indispensable qu'elle accompli comme secrétaire de l'Alliance internationale.

(adapté du *Landschäftler*) E. V. A.

Almanach et Annuaire des Femmes suisses

Publié par Mlle Clara Buttiker avec le concours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

1947

(Trente-septième année)

Prix : 3 fr. 74 (impôt compris)

Articles en allemand ou en français sur des questions féminines et féministes, économiques, morales, sociales, éducatives, littéraires, artistiques, etc., etc. Contes et nouvelles.

Liste et adresses des Associations féminines cantonales, nationales et internationales.

Illustrations et dessins à la plume
M. Fehrlin-Schweizer et Louise Weitnauer

Dans toutes les librairies
et chez l'éditeur H. R. Sauerländer & Co, Aarau

HOTEL COMTE VEVEY - LA TOUR

Confort - Belle situation - Jardin

Trousseaux
Rideaux
Lingerie fine
Chemisiers
Peignoirs

Buisson
Paisant s.a.

3, R. DU RHÔNE - GENÈVE -